



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

BIENVENUE À
L'UNIVERSITÉ
UNIVERSITÉ PARIS 1 PARIS 1
PANTHÉON
PANTHÉON SORBONNE
GUIDE SORBONNE
L'ÉTUDIANT
GUIDE 2023-2024 ET DE
L'ÉTUDIANT
2023 — 2024



Édito

Chères étudiantes, chers étudiants,

Vous vous apprêtez à débiter ou poursuivre vos études à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Soyez toutes et tous bienvenus dans cette belle et grande maison.

Pour les nouveaux entrants, cette rentrée est surtout celle où vous devenez étudiant dans la première université de sciences humaines et sociales d'Europe dont l'objectif majeur est de vous permettre de vous épanouir tant dans vos apprentissages, car nos enseignements sont riches et de qualité, que dans votre vie d'étudiante et d'étudiant.

Au cœur d'un réseau international couvrant les cinq continents, elle offre un éventail complet de formations initiales ou tout au long de la vie, dans les domaines des sciences humaines et des arts, du droit et de la science politique ainsi que des sciences économiques et de gestion.

Avec 45 000 étudiants, répartis sur vingt-quatre sites parisiens et franciliens, au sein de dix unités de formation et de recherche (UFR), quatre instituts et dix écoles doctorales, vous trouverez à Paris 1 Panthéon-Sorbonne des formations innovantes vous permettant d'acquérir des compétences de haut niveau, professionnalisantes, avec des expériences de terrain ou encore des mobilités à l'étranger.



Si l'université est un lieu de transmission des savoirs et des savoir-faire, enrichis en permanence par la recherche et par l'innovation, elle est également un espace d'engagements citoyens, de rencontres et de vie. Vous trouverez ainsi dans ce guide, les informations essentielles sur les services – documentation ; santé ; activités culturelles et sportives ou encore dispositifs sociaux – qui vous permettront, c'est mon souhait le plus cher, de vous épanouir au cours de vos années d'études.

Belle année universitaire à toutes et à tous !

Christine Neau-Leduc,
Présidente de l'université

Le mot des vice-présidents étudiants

Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue à l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne !

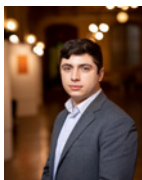
En entrant aujourd'hui à l'université, vous inaugurez un nouveau chapitre de votre parcours académique, qui vous permettra d'explorer de nouveaux horizons. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ce n'est pas qu'un nom, une histoire, des diplômes, mais bien le vecteur d'un idéal, symbolisé par ces mots qui guident notre action au quotidien : le savoir pour tous, l'excellence pour chacun. Votre réussite sera, nous l'espérons, le produit d'une grande curiosité incessante, mais aussi de la construction de projets collectifs.

Car l'université, ce n'est pas seulement un lieu d'apprentissage, c'est également un lieu d'engagement associatif ou politique. Nous avons la chance d'avoir un paysage associatif et syndical extrêmement développé, et nous vous invitons à vous y investir. Que votre objectif soit de défendre des causes qui vous sont chères, animer votre vie universitaire, ou représenter la voix étudiante dans les conseils de l'université, vous saurez trouver un engagement qui vous ressemble, et qui saura transformer le visage de notre belle université.

C'est pour servir cet idéal de transformation que nous, vice-présidents étudiants, avons été élus et nommés. Notre mission est de vous soutenir et vous conseiller, en faisant partie intégrante de la présidence de l'université, où nous portons quotidiennement votre voix. Nous ne pouvons que vous encourager de poursuivre votre curiosité intellectuelle et votre appétit d'engagement, en assistant à vos cours, en passant de longues heures dans nos multiples bibliothèques universitaires, en participant aux colloques, conférences, expositions, projections et événements de l'université, à ne jamais hésiter à aller vers l'autre, de faire de votre parcours universitaire une expérience mémorable.

Pour tout cela, l'université et nous-mêmes serons constamment disponibles dans l'optique de vous accompagner tout au long de votre formation.

Avec tous nos vœux de réussite,



Ugo Beillard-Bevilacqua,
Vice-président étudiant
du conseil académique



Dominik Abbas,
Vice-Président étudiant
du conseil d'administration

Lisez #1257,

élargissez

votre horizon

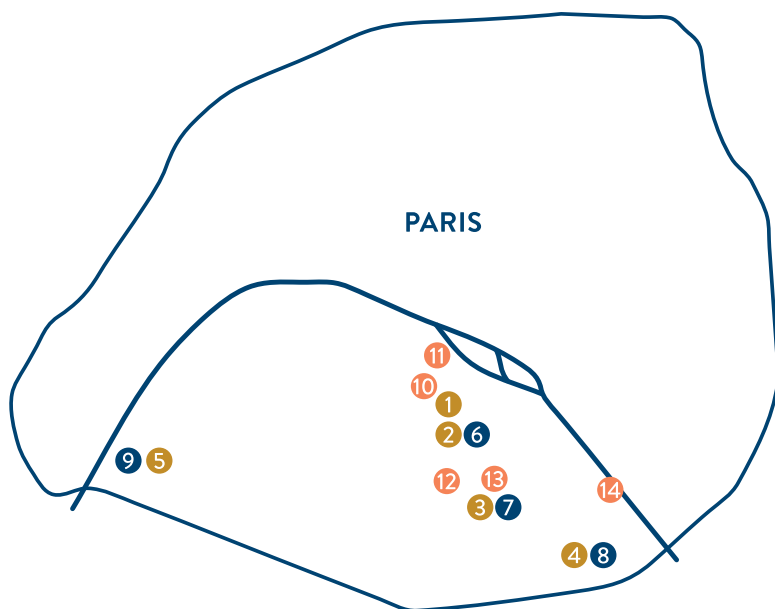


#1257, la revue qui décrypte
le monde avec les chercheuses
et les chercheurs de l'université

DISPONIBLE

dans tous les centres et sur 1257.panthonsorbonne.fr

Carte des lieux utiles



Les centres accueillant les L1

Voir détails p. 16 et 17

- 1 Centre Sorbonne**
17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris
- 2 Centre Panthéon**
12, place du Panthéon, 75005 Paris
- 3 Campus Port-Royal**
Centre Lourcine
37, bd de Port-Royal, 75013 Paris
Centre René-Cassin
17, rue Saint-Hippolyte, 75013 Paris
- 4 Centre Pierre-Mendès-France (ou centre PMF)**
90, rue de Tolbiac, 75013 Paris
- 5 Centre Saint-Charles**
47, rue des Bergers, 75015 Paris

Les bibliothèques accessibles aux L1

- 6 Bibliothèque Cujas**
2, rue Cujas, 75005 Paris
Bibliothèque Sainte-Geneviève
10, place du Panthéon, 75005 Paris
Bibliothèque Sainte-Barbe
4, rue Valette, 75005 Paris
- 7 Bibliothèque Jean-Claude Colliard**
37, bd de Port-Royal, 75013 Paris
- 8 Bibliothèque Pierre-Mendès-France**
90, rue de Tolbiac, 75013 Paris
- 9 Bibliothèque Saint-Charles**
47, rue des Bergers, 75015 Paris

Les restaurants universitaires

- 10 RU Mazet**
5, rue André Mazet, 75006 Paris
- 11 RU Mabillon**
3, rue Mabillon, 75006 Paris
- 12 RU Bullier**
39, av. Georges Bernanos, 75005 Paris
- 13 RU Châtelet**
10, rue Jean Calvin, 75005 Paris
- 14 RU La Barge du Crous**
Port de la gare, Quai François Mauriac, 75013 Paris

Sommaire

Édito	3
Le mot des vice-présidents étudiants.....	4
Carte des lieux utiles.....	6

Comprendre l'université

Les chiffres-clés de l'université	11
L'année universitaire	12
Les diplômes nationaux.....	13
Le cursus	14
Participer aux actions de développement durable de l'université.....	15
L'organisation.....	17
Contactar sa scolarité.....	18
Identifier les différents lieux d'enseignement.....	20
Contactar un service.....	23

Réussir sa rentrée

S'inscrire.....	26
Accéder aux services numériques.....	27
La rentrée universitaire	28
Pratiquer une activité physique et sportive	28
Choisir ses cours de langues.....	29
Participer aux activités culturelles et associatives.....	30
Les différences entre le lycée et l'université	31

Bien vivre ses études

Se faire accompagner dans ses études	34
Utiliser les ressources documentaires	35
Construire son projet de poursuite d'études.....	36
Acquérir de l'expérience professionnelle .	37
Prendre soin de sa santé	38
Prendre soin de son alimentation	39
Faire reconnaître sa situation de handicap.....	40
Trouver un logement adapté.....	40
Se faire aider financièrement	41
L'université s'engage	42

Maîtriser le vocabulaire

Lexique	46
Calendrier universitaire.....	52



COMPRENDRE L'UNIVERSITÉ

Il est important de participer à la vie de l'université, les élections permettent de se faire représenter dans les conseils par des étudiants.

Alice, master 1 gestion

Il est nécessaire de voir sa formation sur 5 ans afin de préparer au mieux ses choix d'orientation le plus tôt possible.

Émeric, licence 3 gestion

LES CHIFFRES

CLÉS

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'UNIVERSITÉ

L'UNIVERSITÉ

PRÉSIDENTE

1 présidente

20 vice-présidents et vice-présidents délégués dont 2 vice-présidents étudiants

ÉTUDIANTS

+ de 45 000 étudiants

25% de boursiers en formation initiale

2114 doctorants

RESSOURCES

248 M€ de budget annuel

+ de 1200 personnels administratifs et de bibliothèques

+ de 1500 enseignants et enseignants-chercheurs

STRUCTURE

3 grands domaines :

- Sciences économiques et de gestion
- Arts et sciences humaines
- Droit et science politique

10 unités de formation et de recherche

4 instituts : IDUP • IEDES • ISST • IREST

25 sites ou centres en Île-de-France

1 département de formation continue : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

1 centre d'études à distance : Institut d'études à distance de l'École de Droit de la Sorbonne (IED-EDS)

1 Fondation universitaire : Fondation Panthéon-Sorbonne

ÉDITIONS ET DOCUMENTS

Bibliothèques

+ de 70 km linéaires de rayonnage

1 service commun de Documentation avec 6 bibliothèques intégrées et 35 associées

2 bibliothèques interuniversitaires : Cujas et la Sorbonne (BIS)

3,2 M de documents

Éditions de la Sorbonne

1 050 titres au catalogue

60 titres publiés par an

1 100 auteurs

12 000 ouvrages vendus sur l'année

RECHERCHE

304 thèses soutenues par an

+ de 300 conférences et colloques organisés par an

21 habilitations à diriger des recherches (HDR) soutenues par an

37 unités de recherche dont 24 en cotutelle avec le CNRS ou l'IRD

10 écoles doctorales

+ de 60 conventions de recherche signées

INTERNATIONAL

Mobilité étudiante

8 827 étudiants étrangers inscrits

1 383 mobilités étudiantes entrantes ou sortantes en échange

151 partenaires Erasmus+ dans 28 pays

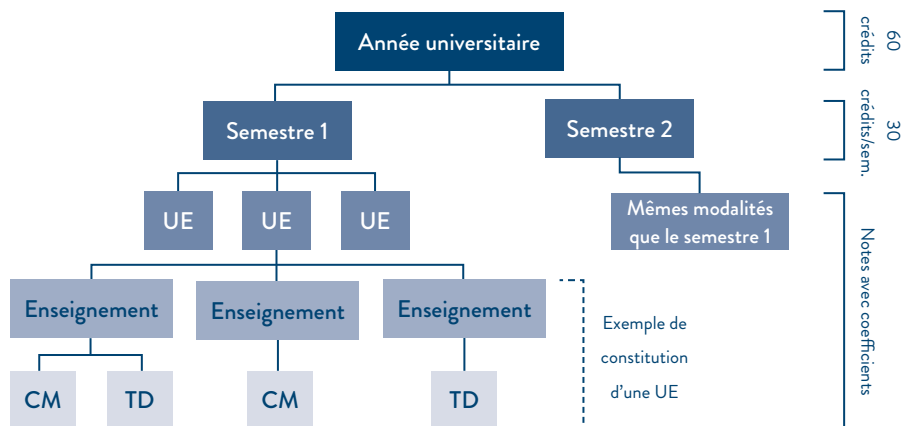
Coopérations internationales

287 établissements partenaires dans 66 pays

58 formations internationales

dont **2** masters Erasmus Mundus

L'année universitaire



Une année universitaire est constituée de deux semestres.

Le premier semestre démarre au mois de septembre et se termine avec les examens de janvier ; le deuxième semestre commence en janvier et se finit avec les examens de mai.

Un semestre se compose de plusieurs unités d'enseignements (**UE**).

Une UE regroupe plusieurs enseignements, partagés en cours magistraux (**CM**) et travaux dirigés (**TD**).

Un semestre validé est affecté de 30 crédits **ECTS** (*European Credits Transfer System*).

Les diplômes nationaux

		ECTS / Crédits	
+ 8	Doctorat	480	D
+ 5	Master 2	300	M
+ 4	Master 1	240	
+ 3	Licence 3	180	L
	Licence professionnelle		
+ 2	Licence 2	120	
+ 1	Licence 1	60	
Bac ou diplôme équivalent			

Les diplômes universitaires sont des diplômes nationaux délivrés au nom du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : à bac + 3, la licence générale et la licence professionnelle ; à bac + 5, le master ; à bac + 8, le doctorat.

Ne pas confondre

Les DU (diplômes d'université) sont des diplômes d'établissement qui n'ont pas de caractère national. Chaque DU existe de manière unique dans les universités, ce qui permet d'ajuster l'offre de formation à des besoins économiques précis ou à un contexte local particulier. Ils ont des tarifs qui leur sont propres.



Retrouvez toute l'offre de formation de Paris 1 Panthéon-Sorbonne sur formations.pantheonsorbonne.fr

Le cursus

RCC de licence 1

Les principes généraux énoncés à titre d'information dans cette page nécessitent, pour les modalités propres à chaque diplôme, de se reporter aux règlements du contrôle de connaissance (RCC) de la licence 1 concernée.

Validation

Il faut obtenir une moyenne générale (avec les coefficients) d'au moins 10/20 pour valider son année. La validation de l'année peut être obtenue par compensation des matières, des UE et des semestres.

Si la L1 est validée, les étudiants ont un accès direct à la L2 de la même formation. L'inscription dans l'année supérieure se fait courant juillet.

Si aucun des deux semestres de L1 n'est validé à la fin de la 2^e session d'examens, les étudiants sont dits « ajournés » et ont la possibilité de redoubler en se réinscrivant en juillet.

Si un seul des deux semestres de L1 est validé à la fin de la 2^e session d'examens, les étudiants ont la possibilité de s'inscrire simultanément en L1 pour les matières manquantes et en L2 de la même formation avec le statut d'AJAC (ajourné, autorisé à continuer).

Les résultats sont validés à la fin de chaque session d'examens par un jury composé des responsables de diplôme et d'année.

Compensation

La compensation n'est possible qu'en cas d'assiduité et de présence aux examens. L'absence à un examen ou plus de trois absences en TD entraîne une indication de « défaillance » sur le relevé de note, qui bloque la possibilité de compensation. Les résultats non validés peuvent être repassés aux examens de la deuxième session.

Deuxième session =

« session de rattrapage » =

« session de seconde chance »

Un semestre d'une moyenne inférieure à 10/20 et qui n'a pas été compensé nécessite de repasser en 2^e session les matières des UE non validées dont la note est inférieure à 10/20. Pour les étudiants inscrits en licence uniquement, la note attribuée à la seconde chance correspond à la meilleure note entre les notes obtenues à la première et à la seconde chance.

Redoublement

Sont en principe autorisées 3 inscriptions consécutives en L1/L2 (soit un redoublement en L1 ou un redoublement en L2) et 2 inscriptions en L3 (soit un seul redoublement). Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à une demande de dérogation exceptionnelle.



Réorientation

Le service commun universitaire d'Information et d'Orientation (**SCUIO**) accompagne tous les étudiants dans leurs projets de réorientation. Les réorientations peuvent se faire pour changer de filière au deuxième semestre (en novembre sur eCandidat) ou pour changer de filière à la rentrée suivante (candidature sur Parcoursup).

Séjour à l'étranger

Les programmes d'échanges permettent de partir à l'étranger durant un ou deux semestres pour étudier dans une université partenaire ou faire un stage. Les demandes se font l'année précédant la mobilité auprès de la direction des Relations internationales. Dans chaque UFR, un enseignant est délégué aux relations internationales.

Césure

Le dispositif de césure permet d'interrompre temporairement une formation pour un projet d'études ou un projet professionnel (stage, bénévolat, service civique, création d'entreprise...) en France ou à l'étranger. La césure permet de conserver le statut étudiant. Les candidatures se font l'année précédant la césure auprès de la direction de l'UFR. Une césure par cycle (L ou M) peut être autorisée.

Participer aux actions de développement durable de l'université

Tout au long de l'année, la direction du Développement durable propose aux étudiantes et étudiants de l'université de contribuer, à titre individuel ou associatif, aux différentes actions conduites par l'université. Ainsi, ils peuvent participer à la fresque du climat ou du numérique ou bien à la semaine étudiante du Développement durable. De plus, dans le cadre du bonus « Cogite ta planète », des ateliers comme de la cuisine végétale sont déjà programmés et ouverts à tous les étudiants. Dans le cadre de projets CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) vous pouvez également déposer un projet financé via l'onglet « citoyenneté et développement durable ».

Enfin, il sera proposé aux étudiants de rejoindre la communauté des ambassadeurs du développement durable afin de suivre au plus près les événements, les actualités et de participer à la construction d'une université durable. Contact :

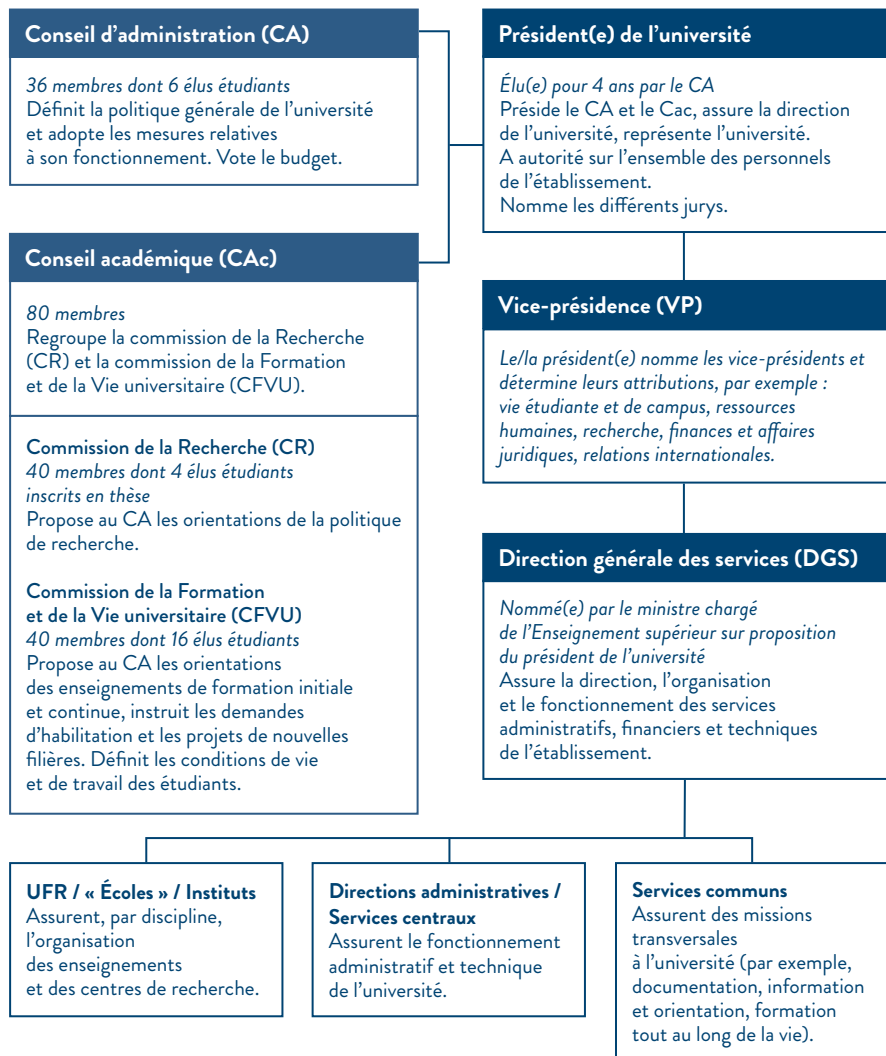
directiondudeveloppementdurable@univ-paris1.fr



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

L'organisation

Schéma de l'organisation



Les étudiants peuvent s'impliquer dans les différents conseils en se faisant élire ou en élisant leurs représentants.

Contacter sa scolarité

Domaine droit, économie, gestion

LICENCE EN AES

Institut d'administration
économique et sociale

L1 : licence1-2AES@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 8^e étage

LICENCE EN DROIT

École de droit de la Sorbonne
Département licence

L1, L2 : l1l2droit.eds@univ-paris1.fr

Accueil au centre Lourcine

Doubles licences :

bilicence1l2droit.eds@univ-paris1.fr

LICENCE EN ÉCONOMIE

École d'économie de la Sorbonne (UFR 02)

L1, L2 : licences1-2.ees@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 15^e étage

LICENCE EN GESTION

École de management de la Sorbonne

L1 : licence1-ems@univ-paris1.fr

Accueil au centre Sorbonne

Doubles licences :

double-licences-ems@univ-paris1.fr

LICENCE EN SCIENCE POLITIQUE

UFR de science politique (UFR 11)

L1 : L1scpo@univ-paris1.fr

L2 : L2scpo@univ-paris1.fr

Accueil au centre Sorbonne, bureau F628

Domaine sciences

LICENCE EN MIASHS

UFR de Mathématiques
et informatique (UFR 27)

L1, L2 : l1l2miashs@univ-paris1.fr

L3 : l3miashs@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 14^e étage

Domaine sciences humaines et sociales

LICENCE EN HISTOIRE

École d'histoire de la Sorbonne (UFR 09)

– Coordination des sciences humaines en
L1 et L2

L1, L2 : hist1@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 7^e étage

LICENCE EN HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

École d'histoire de l'art et d'archéologie de
la Sorbonne (UFR 03) – Coordination des
sciences humaines en L1 et L2

L1, L2 : art1@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 7^e étage



LICENCE EN GÉOGRAPHIE

UFR de géographie (UFR 08) –
Coordination des sciences humaines
en L1 et L2

L1, L2 : geo1@univ-paris1.fr
Accueil au centre PMF, 7^e étage

LICENCE EN PHILOSOPHIE

UFR de philosophie (UFR 10) –
Coordination des sciences humaines
en L1 et L2

L1, L2 : philo1@univ-paris1.fr
Accueil au centre PMF, 7^e étage

LICENCE EN SCIENCES SOCIALES

Démographie (IDUP) et département de
sociologie (UFR 10)

L1 : idup@univ-paris1.fr
Accueil au centre PMF, 18^e étage

Domaine arts, lettres, langues

LICENCE EN ARTS PLASTIQUES

École des arts de la Sorbonne (UFR 04)

L1, L2 : scolart1et2@univ-paris1.fr
Accueil au centre Saint-Charles, 4^e étage

LICENCE EN CINÉMA

École des arts de la Sorbonne (UFR 04)

L1, L2, L3 : cinema123@univ-paris1.fr
Accueil au centre Saint-Charles, 4^e étage

Identifier les différents lieux d'enseignement

Le centre Panthéon

Centre historique, dans le 5^e arrondissement, où se situe le siège de la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que de nombreuses directions (direction générale des services, ressources humaines, affaires juridiques et institutionnelles, etc.). Les enseignements dispensés sont principalement des cours de L3 et masters, notamment en droit, en économie, en AES. Une salle informatique est en accès libre. Les locaux sont partagés avec l'université Paris-Panthéon-Assas.

Le centre Sorbonne

Autre centre historique, dans le 5^e arrondissement, il accueille notamment le service de scolarité des L1 et L2 en gestion ainsi que les enseignements de L3 et masters en gestion, en histoire, en philosophie et en science politique. La bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne (BIS) est accessible à partir de la L3. Les locaux sont partagés avec d'autres universités et le rectorat.

Le Campus Port-Royal

Le Campus Port-Royal, situé dans le 13^e arrondissement, regroupe les centres René-Cassin et Lourcine. Il accueille notamment les étudiants de L1 et L2 en droit et en science politique, certains services de scolarité de l'École de droit de la Sorbonne (secrétariat des L1 et L2, par exemple), des services administratifs d'enseignement et de recherche et une bibliothèque dédiée aux ouvrages juridiques.

Le centre Saint-Charles

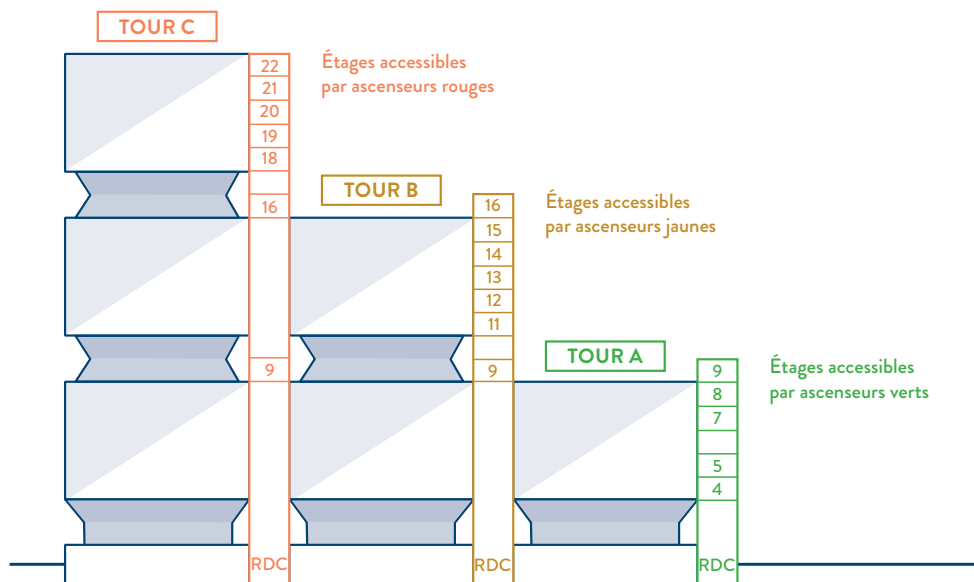
Ce centre dédié à l'enseignement et à la recherche en arts, situé dans le 15^e arrondissement, accueille tous les étudiants inscrits en arts plastiques et en cinéma. On y trouve des salles d'ateliers, d'exposition. Il y a également une infirmerie, une bibliothèque et une cafétéria.

WIFI

Connection au réseau WIFI

Réseau Eduroam : saisir l'identifiant et le mot de passe du compte Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Centre Pierre-Mendès-France



Le centre Pierre-Mendès-France (PMF)

Ce centre, qui se situe dans le 13^e arrondissement, accueille la majorité des enseignements de L1 et L2. On y trouve de nombreux services de scolarité (L1 et L2 en AES, histoire, histoire de l'art, philosophie, MIASHS, géographie, sciences sociales, langues, sports) et des services communs qui encadrent la vie des étudiants : inscriptions administratives au 11^e étage, bibliothèque au 5^e, orientation et insertion professionnelle au 9^e, assistantes sociales et service de santé au 8^e, salle informatique libre-service au 14^e. Il y a deux cafétérias, au rez-de-chaussée et au 9^e.

Autres centres

De nombreux autres centres existent à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il y a plus d'une vingtaine d'implantations. Par exemple, le centre Michelet pour les L3 et masters en histoire de l'art et archéologie, l'Institut de géographie, pour les L3 et masters de géographie, la Maison des sciences économiques pour les masters et doctorats en économie et en MIASHS, le centre Broca pour les formations en tourisme, etc.

la boutique

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

Retrouvez la collection officielle des objets promotionnels de l'université sur la boutique en ligne



boutique.univ-paris1.fr



Contacteur un service

INFORMATION, ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE

SCUIO-BAIP

Centre PMF, 9^e étage

Orientation : scuio@univ-paris1.fr

Insertion professionnelle :

▶ baip@univ-paris1.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET PÔLE BOURSE

Mise en paiement de la bourse Assiduité —
Remboursements et exonération
des droits d'inscription

Centre PMF : 11^e étage (ascenseurs jaunes)

Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr

et bourses@univ-paris1.fr

Assistance téléphonique : 01 71 25 11 37

CROUS

Assistantes sociales

Centre PMF : 8^e étage (ascenseurs verts),
sur rendez-vous tous les matins (sauf le
jeudi). Les prises de rendez-vous se font par
courriel uniquement à l'adresse suivante :

▶ social.pantheon@crous-paris.fr

SANTÉ

SSE (service de Santé étudiante)

Centre PMF : 8^e étage (ascenseurs verts)

▶ u-paris.fr/service-sante/

▶ sse@univ-paris1.fr

HANDICAP

Relais Handicap

Centre PMF : 11^e étage (ascenseurs jaunes)

▶ handi@univ-paris1.fr

BIBLIOTHÈQUES

SCD

▶ [bibliotheques.pantheonsorbonne.fr/
liste-bibliotheques](http://bibliotheques.pantheonsorbonne.fr/liste-bibliotheques)

SPORT

UEFAPS

Centre PMF : 8^e étage (ascenseurs verts)

▶ uefaps@univ-paris1.fr

LANGUES

Département des langues

Centre PMF : 7^e étage (ascenseurs verts)

▶ langues.pantheonsorbonne.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Direction des Relations internationales

Maison internationale,
58 bd Arago, 13^e arrondissement

▶ international.pantheonsorbonne.fr

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

Service de la Vie étudiante

Centre Panthéon :

Bureaux dans la cour d'honneur

01 44 07 77 64 - sve@univ-paris1.fr

Centre PMF : 11^e étage (ascenseurs jaunes)



UNIVERSITÉ PARIS
UNIVERSITÉ PARIS
PANTHÉON
PANTHÉON
OMNISCIENTIA
UNICUIQUE
EXCELLENTIA

SEMAINES PIPS
et informations
pratiques

Accueil et informations
pratiques
partheon.sorbonne.fr
twe

RÉUSSIR SA RENTRÉE

Pour réussir ses études, il faut s'impliquer dès le début, prendre un rythme de travail régulier.

Élodie, licence 3 droit

Mon EPI est dans mes favoris, il me permet de pouvoir revoir mes cours et de refaire des exercices que les enseignants mettent à disposition.

Camil, licence 3 économie

S'inscrire

Inscription administrative (IA)

L'inscription administrative se traduit par le paiement des droits d'inscription, la délivrance d'un numéro d'étudiant, de la carte étudiante et des certificats de scolarité.

À l'issue de cette inscription, vous êtes étudiant à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Pour la première inscription à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'inscription administrative s'effectue en ligne.

► primo.univ-paris1.fr

Vous devez transmettre les pièces justificatives attendues afin que votre inscription soit validée et que votre carte étudiante puisse être éditée.

Il faut s'acquitter au préalable de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) de 100 €.

► cvec.etudiant.gouv.fr

CPGE

Pour les étudiants de 1^{re} année de CPGE inscrits en classe préparatoire dans un lycée ayant signé une convention avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le choix de s'inscrire administrativement en cumulatif auprès de l'université nécessite de procéder à une pré-inscription avant le 15 octobre.

► pantheonsorbonne.fr/inscription/premiere-inscription

Inscription pédagogique (IP)

L'inscription pédagogique correspond au choix des heures de travaux dirigés (TD) et des options. Elle se traduit par l'établissement d'un contrat d'étude où figure l'emploi du temps personnalisé. L'inscription pédagogique se fait après les séances d'informations de pré-rentree et nécessite, au préalable, d'avoir effectué l'inscription administrative.

L'inscription pédagogique s'effectue en ligne sur IPWeb pour le choix des matières, des options et des horaires de TD.

Pour les horaires de TD de langues et de sport, dont les cours sont communs à plusieurs parcours, il y a deux plateformes d'inscriptions spécifiques avec des dates différentes de l'IPWeb.

► [Reservalang](#)

► [Reservasport](#)

Les inscriptions aux activités culturelles donnant lieu à bonification (théâtre, orchestre et chœur, etc.) se font via la plateforme Reservaculture de votre ENT :

► [Reservaculture](#)

Si vous avez des questions sur la procédure d'inscription pédagogique, contactez l'assistance téléphonique :

01 71 25 11 37.

Accéder aux services numériques

Chaque étudiant dispose d'un compte numérique donnant accès à l'environnement numérique de travail (ENT). L'identifiant est attribué lors de l'inscription administrative.

► ent.univ-paris1.fr

Applications

Webmail est la messagerie sur laquelle sont envoyées toutes les informations importantes pour la scolarité ; elle doit être consultée très régulièrement.

Les **inscriptions pédagogiques** permettent de s'inscrire aux TD, en langues et sport.

Les résultats des examens sont consultables en fin de semestre sur **Dossier étudiant**.

L'annuaire de l'université permet de rechercher le courriel d'un étudiant ou d'un membre du personnel.

Ressources documentaires en ligne :
Mikado et **Catalogue des bibliothèques**.

La certification Pix

La certification Pix permet de valoriser les compétences numériques. Elle est préparée dans le cadre des TD culture et compétences numériques en L1 ou L2 selon l'UFR.

► pantheonsorbonne.fr/pix

Étudier avec le numérique

Les **EPI** (Espaces pédagogiques interactifs) permettent de consulter les informations et de télécharger les documents (cours, exercices, TD, plans de cours, annales d'examens, bibliographies...) que les enseignants mettent en ligne. Ils permettent aussi d'effectuer les activités pédagogiques proposées par les enseignants (exercices interactifs, dépôts de devoirs, forums, etc.).

Suivre les enseignements de l'université à distance

- Suivre les cours magistraux (Amphis virtuels Panopto)

L'accès au cours magistraux se fait depuis l'onglet générique « Amphis virtuels » de la page personnelle des EPI ou directement sur les EPI des cours.

- Suivre les séances TD (Classes virtuelles Zoom ou BBB)

La salle de TD virtuelle sera accessible directement via l'EPI du TD ou via une URL qui sera communiquée par courriel.

Les modalités d'accès aux outils sont généralement communiquées par les enseignants (par courriel ou sur leur EPI) s'ils mettent en place le dispositif.



Scannez le QR Code
pour accéder à l'EPI de rentrée

GUIDE

Un guide complet des services numériques est disponible à l'adresse suivante :
► ent.univ-paris1.fr/gun

La rentrée universitaire

La pré-rentrée

Organisée avant le début des cours (début septembre), la pré-rentrée est consacrée aux réunions d'informations par filière, aux rencontres avec les services de l'université, aux présentations des activités proposées tout au long de l'année. Ces journées favorisent les échanges entre les nouveaux étudiants et permettent de comprendre le déroulement de l'année universitaire.

Les réunions de pré-rentrée

Chaque formation organise une séance d'information consacrée, notamment, aux inscriptions pédagogiques. Les dates de ces réunions sont fixées par chaque service de scolarité et sont disponibles sur le site internet de l'université.

Rentrée

Les cours (CM et certains TD) débutent la semaine du 18 septembre 2023. L'emploi du temps personnalisé est composé par chaque étudiant lors de son inscription pédagogique.

Pratiquer une activité physique et sportive

Le sport à l'université peut se pratiquer selon deux modalités chaque semestre : en formation qualifiante ou en formation personnelle (non évaluée). En formation qualifiante, de la licence au master 1, le sport peut permettre l'obtention d'un bonus. Il est également possible pour les étudiants de choisir le sport en enseignement dans certaines formations de licence. Plus de 60 activités sont proposées à tous gratuitement.

Le service des Sports propose des activités adaptées aux étudiants en situation de handicap.

Se renseigner :

► intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/services-centraux/intranet-uefaps

Dans le souci de concilier études et carrière sportive, l'université propose aux étudiants sportifs de haut niveau et aux étudiants de bon niveau régional et national des aménagements dans l'organisation et le déroulement de leurs études.

Toute inscription se fait sur l'application

Résvasport.

► ent.univ-paris1.fr/reservasport

AS

Participer à des compétitions et des tournois interuniversitaires, c'est possible en s'inscrivant à l'association sportive de l'université (AS). Des séjours sportifs vous sont aussi proposés.

► association-sportive.pantheonsorbonne.fr/association-sportive-paris-1-compétitions

Choisir ses cours de langues

Les TD de langues sont mutualisés au sein de l'université et gérés au sein du Département des langues (DDL), situé au centre PMF (bureau A702, 7^e étage). Les TD de langues sont enseignés par niveau, du niveau 1 (débutant A1 selon le CECRL) au niveau 6 avancé (C2 selon le CECRL). Les inscriptions aux enseignements de langues de l'IED, anglais ou espagnol juridique, anglais ou espagnol de gestion, TPLE de langue, se font auprès de votre UFR.

Il y a un choix de 11 langues vivantes et 3 langues anciennes. Pour les étudiants étrangers, des cours de français langue étrangère (FLE) sont proposés.

Pour vous inscrire en TD de langues par niveau, vous devez vous connecter via Réservalang.

► rlang.univ-paris1.fr

L'inscription à un TD de langue en bonus n'est possible que sur les places vacantes, après inscription des étudiants sur leurs TD de langue obligatoire (LV1, option LV2 ou langue ancienne). Pour ce faire, vous devez contacter directement les enseignants. Pour connaître les courriels des enseignants, connectez-vous sur l'annuaire qui se trouve sur votre ENT, puis saisissez le prénom et le nom de l'enseignant concerné.

Pour toute autre demande par courriel :

► p1ps.fr/Adresses_langues

Test de niveau

Pour connaître votre niveau de langue, vous pouvez passer un test de niveau élaboré par vos enseignants. Plusieurs langues sont proposées et le résultat du test vous permettra de mieux orienter votre choix d'inscription.

Lien pour les tests de niveau en langues

► pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/tests

Le Département des langues propose également la préparation aux certificats TOEIC et TOEFL. Il faut pour cela contacter directement le secrétariat du département des langues.

► pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/

Contact TOEIC :

► TOEIC.DDL@univ-paris1.fr

ATTENTION

Pour l'anglais niveau 1, le FLE niveau 1 et 2, vous ne pouvez vous inscrire directement sur Réservalang, vous devrez contacter par courriel l'enseignant en charge de ces enseignements :

Inscription anglais N1
inscriptionanglaisniveau1.ddl@univ-paris1.fr

Inscription FLE Niveau 1 (A1)
inscriptionfleniveau1.ddl@univ-paris1.fr

Inscription FLE Niveau 2 (A2)
inscriptionfleniveau2.ddl@univ-paris1.fr

Participer aux activités culturelles et associatives

La participation aux activités culturelles et associatives peut se faire sous différentes modalités :

En s'inscrivant aux activités culturelles proposées par le pôle de la Vie étudiante

Ateliers théâtre, orchestre et chœur, théâtre d'improvisation en anglais, atelier d'écriture, atelier radio...

Certains de ces ateliers peuvent donner lieu à une bonification.

Renseignements et inscriptions auprès du service de la Vie étudiante situé au centre Panthéon, au rez-de-chaussée, dans la cour d'honneur.

En bénéficiant de tarifs préférentiels

Les étudiants peuvent obtenir des places de spectacle à des tarifs préférentiels, notamment auprès de la billetterie du Crous ou du kiosque jeunes de la ville de Paris (Kiosque Jeunes Canopée – 10, passage de la Canopée 75001 Paris).

En participant aux activités associatives existantes ou en initiant de nouveaux projets

Les associations étudiantes sont nombreuses, dynamiques et variées : associations de diplômés, d'engagement citoyen, de solidarité, de débats, de promotion de la culture, de sport, d'échanges internationaux, etc. Une liste des associations est disponible sur le site du service de la Vie étudiante.

Pour être reconnues ou domiciliées à l'université, les associations doivent se faire connaître au service de la Vie étudiante et déposer une demande conforme à la charte.

► pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/vie-etudiante/

Des subventions peuvent être accordées à des projets étudiants dans le cadre du FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes). Les projets co-financés concernent notamment les domaines de la culture et des arts, de la culture scientifique, de l'animation de campus, des manifestations sportives, des actions humanitaires et de solidarité.

► pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/vie-etudiante/

BONUS

La reconnaissance de l'engagement étudiant dans la vie associative, sociale ou professionnelle peut apporter un bonus (jusqu'à + 0,5 points dans la moyenne générale du second semestre).

Renseignements auprès du service de la Vie étudiante : engagement@univ-paris1.fr et sur le site : pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/engagement-etudiant

Les différences entre le lycée et l'université

Lycée	Université
Le programme	
Programme national officiel	Programme propre à chaque université
	Bibliographie proposée par chaque enseignant et lecture en autonomie
Sport obligatoire (dans les programmes)	Sport non obligatoire mais activités sportives disponibles sur inscription
Les fournitures	
Liste (par discipline et parfois par enseignant)	Pas de liste
Livres à acheter ou à récupérer auprès de l'établissement	Pas de liste à acheter ou à lire obligatoirement, ce sont des suggestions de lecture. Les ouvrages sont souvent disponibles en BU
Organisation de l'établissement	
Établissement d'un millier d'élèves maximum	Établissement de plusieurs milliers d'étudiants
Surveillants et vie scolaire	Pas de surveillant, un secrétariat par composante
Cantine au sein de l'établissement (ou self)	Divers lieux de restauration dans et en dehors de l'établissement
Organisation des études	
Trimestre et contrôle continu uniquement	Semestre (12 semaines de cours) + révisions + partiels. Contrôle continu (TD) ou contrôle terminal (CM) selon les cours
Cours en groupe classe ou demi-groupe	Cours en CM (centaine(s) d'étudiants) ou en TD (jusqu'à 40 étudiants)
Emploi du temps fixe à l'année	Emploi du temps par semestre
Peu d'heures de permanences sur une semaine	Emploi du temps à trous
Absences à faire justifier par les parents	Absences (TD) à justifier par un certificat médical et pas de carnet de correspondance

MOOC

Ce tableau est inspiré du MOOC :
Projet Fac : les recettes pour réussir en Sciences Humaines édité par l'université Jean Moulin Lyon 3



BIEN VIVRE SES ÉTUDES

Il y a plein de services proposés par l'université, j'ai pu construire mon projet avec les conseils des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle du SCUIO.

Laura, licence 3 histoire de l'art et archéologie

La BU c'est vraiment ma deuxième maison, c'est là que je révise tous mes partiels car c'est calme. Y voir d'autres étudiants travailler me motive.

Eva, master 1 sciences sociales

La reconnaissance de ma situation d'handicap m'a beaucoup soulagée dans mes études. J'ai longtemps appréhendé ma vie d'étudiante mais avec le relais handicap nous avons trouvé des adaptations qui me permettent de réussir et de me sentir bien.

Fatima, licence 3 mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)

Se faire accompagner dans ses études

Direction des Études

La direction des Études est une interface de dialogue et d'accompagnement de l'étudiant au cours de sa licence. Elle correspond à un collectif d'enseignants qui sont en interaction directe avec les étudiants et qui ont pour mission, avec le support des équipes pédagogiques, d'identifier des étudiants en difficultés ou aux besoins spécifiques, et de les diriger vers des dispositifs d'accompagnement pour renforcer la réussite en licence et accompagner l'orientation ou la réorientation de l'étudiant s'il le souhaite. Ils sont un interlocuteur privilégié pour les étudiants et les conseillent dans le déroulement de leur scolarité.*

En licence d'économie, de sciences sociales et d'AES, des dispositifs d'accompagnements spécifiques et obligatoires s'adressent aux étudiants admis sur Parcoursup en « oui, si ». Dans ce cadre, la direction de la composante et les directeurs des études sont des interlocuteurs privilégiés.

Pour contacter la direction des Études, il convient de se rapprocher de la scolarité de la L1.

Tutorat

Le tutorat est un dispositif d'aide aux étudiants de première et deuxième année de licence. Les tuteurs ont pour principales fonctions d'expliquer à nouveau des points particuliers vus en cours que les étudiants auraient mal compris, de les encadrer dans la réalisation des travaux demandés par les enseignants, de proposer des conseils pour améliorer leurs méthodes de travail.

Les tuteurs sont des étudiants en L3, master ou doctorat. Chaque tuteur a généralement un « profil scientifique » clairement précisé indiquant dans quel domaine il est le mieux à même d'aider les étudiants.

Les informations sur les horaires et lieux de permanences sont disponibles auprès des secrétariats de scolarité des L1 et L2.

**Extraits du règlement de contrôle des connaissances, adopté par la CFVU du 26 février 2019*



Utiliser les ressources documentaires

Vous trouverez en bibliothèques un choix adapté d'ouvrages et de revues selon votre niveau d'études et votre discipline.

La liste des bibliothèques, ainsi que leurs actualités, horaires et conditions d'accès sont consultables sur le site de l'université :

▶ bibliotheques.pantheonsorbonne.fr

Pour accéder aux bibliothèques Jean-Claude-Colliard et Pierre-Mendès-France, il est impératif de se munir de sa carte étudiante physique.

Vous pouvez aussi accéder à une offre de ressources en ligne : livres électroniques, revues, articles, ouvrages de référence... (il est nécessaire de s'authentifier).

Vous retrouverez cette offre documentaire dans le catalogue Mikado, proposé dans l'ENT (Environnement numérique de travail) :

- ▶ Mikado permet de retrouver à la fois la documentation en bibliothèques et la documentation en ligne.
- ▶ Il vous indique dans quelles bibliothèques se trouvent les documents et s'ils sont empruntables.
- ▶ Il permet une recherche directe dans le contenu d'une grande partie des ressources électroniques.
- ▶ Il propose sur sa page dédiée Domino la liste des bases en ligne classées par disciplines.

Construire son projet de poursuite d'études

Information et orientation

Pour toute question relative aux candidatures en licence et en master, sur les possibilités de passerelles vers d'autres formations, sur les modalités de réorientation, sur la césure, pour des jobs ou pour des stages, etc.

Des chargés d'orientation et d'IP accueillent, informent, conseillent et accompagnent tous les étudiants en salle C901 au 9^e étage du centre PMF (accueil avec ou sans rendez-vous, entretien personnalisé, relecture CV et lettre de motivation, dossiers documentaires, ateliers d'information, etc.).

Le service d'information et d'orientation met à votre disposition des outils informatiques afin de vous permettre de construire votre projet de formation :

- ▶ IJBOX, donne l'accès gratuitement à toutes les ressources du CIDJ, services et outils sont réunis sur cette plateforme unique. www.ijbox.fr
- ▶ Parcouréo, ce site web permet aux étudiants de s'orienter vers un parcours professionnel approprié à leur profil. Il fournit les informations nécessaires sur chaque métier afin de faciliter leur choix. Avec ces données, ils peuvent élaborer aisément un projet professionnel.
- ▶ Le Portefeuille d'Expérience et de Compétence (PEC), cette plateforme est dédiée à l'identification, la formalisation et la mobilisation de vos expériences et de vos compétences.

Afin de vous créer un accès à Parcouréo ou au PEC, il est obligatoire de vous entretenir avec un professionnel du service d'Information et d'Orientation.

Orientation et réorientation

La plateforme Parcoursup permet de candidater en première année, que les candidats soient bacheliers de l'année ou qu'ils se réorientent. Pour les candidatures en L2, L3, M1, M2, chaque établissement utilise son propre portail de candidature, les dates sont différentes selon les parcours. Pour l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il s'agit de la plateforme eCandidat.

Admission en master

Depuis 2016, les étudiants sont sélectionnés à l'entrée en première année de master. Les recrutements se font en général au regard du dossier académique et du projet professionnel et/ou de recherche, puis d'un entretien et/ou, parfois des épreuves écrites.

Le site monmaster.gouv.fr recense toutes les mentions de diplômes nationaux de masters et fournit de nombreuses indications pour chaque mention (capacités d'accueil, dates de recrutement, modalités de candidatures, etc.).

Cette plateforme permet de candidater directement aux différentes mentions de master 1 de l'ensemble des universités françaises.

- ▶ monmaster.gouv.fr

Acquérir de l'expérience professionnelle

Faire un stage

Le stage, réalisé en France ou à l'étranger, est une période de mise en situation professionnelle en lien avec la formation suivie. Il est obligatoire dans certains parcours, optionnel dans d'autres et souvent rendu possible à la demande de l'étudiant. Dans tous les cas, il est contractualisé par une convention de stage et est généralement accompagné d'un suivi pédagogique.

La convention de stage est établie par l'étudiant à partir de l'application Stage dans l'ENT.

Valoriser un engagement associatif, citoyen, des jobs étudiants

Les offres de stages sont peu nombreuses et ne sont pas toujours adaptées pour les étudiants en L1 ou L2. Il est pertinent de privilégier un engagement associatif, un engagement citoyen ou un job étudiant. Dans l'année, plusieurs *job dating* sont organisés par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP).

Le BAIP accompagne les étudiants dans leurs candidatures pour un stage, un emploi etc. : aide à la formulation du projet, aide à la rédaction du CV et des lettres de motivation, préparation aux entretiens, etc.

► pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle



Bienvenue sur Réseau Pro, la plateforme professionnelle des universités



Accueil Actus Événements Offres Groupes Annuaire

Déposer une offre d'emploi ↓

Mon profil
Aperçu du profil
Profil rempli à 48.5%
Pour postuler, remplissez votre profil à 75%
[MODIFIER MON PROFIL](#)

Mes CV
1 CV téléchargé
1 CV Réseau Pro
Depuis votre compte
[TÉLÉCHARGER UN CV](#)

Mes groupes
M2 L3 Tous
[VOIR PLUS DE GROUPES](#)

Dernières offres d'emploi Offres sauvegardées Candidatures envoyées Ressources et guides Mes événements à venir

Prendre soin de sa santé

Au sein de l'université

Un service de Santé étudiante conseille les étudiants et leur permet des consultations individuelles pour de la prévention et de l'information en matière de santé, de contraception, de diététique...

Une visite médicale obligatoire est organisée pour tous les étudiants inscrits pour la première fois à l'université.

Un certificat de non contre-indication au sport peut être délivré après une visite médicale pour les sports pratiqués à l'université (hors compétition) dans le cadre du services des Sports (UEFAPS).

Le service de Santé étudiante (SSE anciennement SSU) et le Relais handicap accompagnent dans leurs études, les étudiants ayant une reconnaissance de handicap.

Des psychologues reçoivent sur rendez-vous. Les étudiants peuvent au cours d'entretiens (ponctuels ou pouvant se poursuivre dans la durée) aborder leurs difficultés personnelles.

Les rendez-vous se prennent sur
▶ doctolib.fr

Les centres de santé de la Mairie de Paris

De nombreux étudiants expriment leur difficulté à se soigner, notamment pour des raisons de budget. Les centres de santé de la Mairie de Paris permettent de bénéficier de consultations médicales, en médecine générale et sur certaines spécialités (dentaire, soins infirmiers et paramédicaux).

Ces centres pratiquent le tiers payant : il ne reste à régler que la part non prise en charge par la sécurité sociale.

Les rendez-vous se prennent sur
▶ doctolib.fr

La fondation des étudiants de France

a pour mission essentielle de permettre à de jeunes malades de bénéficier de soins médicaux tout en leur donnant la possibilité de poursuivre efficacement leurs études universitaires.

▶ fsef.net

Nightline, partenaire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, constitue le seul service d'écoute français entièrement dédié aux étudiants. Ses bénévoles, également étudiants, proposent un cadre bienveillant pour libérer la parole des jeunes dans la confidentialité de l'anonymat.

Tous les jours de 21 h à 2 h 30 du matin
01 88 32 12 32.



Prendre soin de son alimentation

Fil Santé Jeunes est un dispositif d'écoute, d'information et d'orientation des jeunes dans les domaines de la santé physique, psychologique et sociale.

Du lundi au dimanche de 9 h à 23 h
08 00 23 52 36 (appel et service gratuit, depuis un téléphone fixe ou mobile)
01 44 93 30 74 (depuis un téléphone mobile, au prix d'un appel local).

► filsantejeunes.com

Suicide Écoute est une ligne d'écoute consacrée aux personnes confrontées à un mal-être lié au suicide. Cette permanence d'écoute téléphonique est anonyme, apolitique et aconfessionnelle et est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

01 45 39 40 00

► suicide-ecoute.fr

Santé Psy Étudiant est une plateforme nationale d'accompagnement psychologique pour les étudiants. Avec près de 1 300 psychologues volontaires déjà recensés, elle permet aux étudiants qui en ressentent le besoin de bénéficier d'une prise en charge psychologique sans frais.

► santepsy.etudiant.gouv.fr

Pour se restaurer et faire une pause, des cafétérias et des restaurants universitaires sont accessibles depuis la plupart des centres de l'université. Certains restaurants universitaires sont ouverts aussi le soir et/ou le week-end. Tous les horaires d'ouverture sont disponibles sur le site du Crous dans la rubrique Restauration et sur l'application Crous Mobile.

Le téléphone mobile et/ou la carte étudiante peuvent servir de moyens de paiement. Il suffit pour ce faire d'activer son compte Izly puis de le créditer via le site ou l'application mobile Izly. Certaines caisses du Crous offrent la possibilité de recharger son compte Izly en espèce.

► izly.fr

Faire reconnaître sa situation de handicap



Pour les étudiants en situation de handicap, un accueil personnalisé est assuré par le Relais handicap, tous les jours, sur rendez-vous.

► pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap

Cet accueil a pour objectif de recevoir les étudiants individuellement, de les informer et les aider dans leurs démarches auprès des différents services de l'université mais aussi de trouver avec eux les réponses les mieux adaptées à leur situation.

Le Relais handicap rédige un arrêté permettant la mise en place d'aménagements (modalités d'examens, modalités de suivi des enseignements, accessibilité) après avis du médecin du service de Santé étudiante (SSE).

Pour tout renseignement :
handi@univ-paris1.fr

Trouver un logement adapté

Le Crous de Paris propose des logements individuels ou en colocation dans plus de 70 résidences universitaires publiques. Les critères d'admission et la carte des logements sont disponibles sur le site du Crous de Paris.

Près d'une centaine de foyers met à disposition des logements temporaires meublés aux personnes âgées de 18 à 30 ans, salariés, stagiaires, apprentis, en formation ou en recherche d'emploi. La liste des foyers de jeunes travailleurs est disponible sur le site de la Mairie de Paris.

La plateforme pantheonsorbonne.studapart.com/fr donne accès à de nombreux logements de propriétaires privés, résidences étudiantes et agences immobilières en fonction des différentes implantations de l'université.

Aides au logement

Pour aider à payer le loyer et les charges, les aides au logement (APL, ALS) sont versées par la Caisse d'allocations familiales (CAF). D'autres dispositifs permettent d'apporter un soutien financier, par exemple, la garantie Visale pour une caution locative gratuite.

Se faire aider financièrement

En cas de difficultés temporaires d'ordre familial, financier et/ou social, n'hésitez pas à prendre contact par courriel avec la Vie étudiante afin de faire un point sur votre situation avec le travailleur social et éventuellement faire une demande d'aide financière.

► fsdie-social@univ-paris1.fr

Accompagnement social du Crous

Les assistants sociaux du Crous accueillent et écoutent les étudiants dans leurs difficultés (personnelle, médicale, familiale, financière, etc.) et aident à trouver des solutions adaptées aux besoins. Ils informent sur les formalités concernant la vie étudiante (budget, bourse, logement, législation sociale, accès aux droits, prestations, travail) et instruisent les demandes de bourses sur critères sociaux et d'aides spécifiques.

Bourse sur critères sociaux du Crous

La demande de bourse sur critères sociaux est effectuée chaque année par voie électronique l'année précédant l'année universitaire, dès le 15 janvier, en se connectant à :

► messervices.etudiant.gouv.fr

Le maintien de la bourse sur critères sociaux est soumis à des conditions, notamment d'assiduité et de présence aux examens.

Remboursement des droits universitaires

Les étudiants boursiers ayant réglé les droits d'inscription doivent constituer un dossier de demande de remboursement auprès du service des Inscriptions administratives, dès réception de la notification définitive de bourse.

Autres aides financières (liste non exhaustive)

- Aide sociale d'urgence

Pour répondre à des situations particulières, notamment de détresse financière ou d'indépendance financière avérée vis-à-vis de la famille. Ces dossiers sont instruits par les assistants sociaux du Crous (voir p. 23).

- Prêt étudiant garanti par l'État

Le prêt étudiant est ouvert à l'ensemble des étudiants sans conditions de ressources et sans caution parentale ou d'un tiers. Avec la possibilité de rembourser leur emprunt de manière différée. Le dispositif concerne actuellement : la Société générale, le Crédit Mutuel, le CIC, les Banques populaires et les Caisses d'épargne du groupe BPCE.

- Aides proposées par la Région Île-de-France

Forfait Imagine R pour les transports en commun, aide pour une complémentaire santé, bourse au mérite, aide à la mobilité internationale, etc.

CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Afin de lutter contre les violences sexistes et sexuelles, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne met à la disposition de sa communauté une plateforme totalement confidentielle de signalement. Celle-ci permet à tout membre de la communauté (étudiant, enseignant, enseignant-chercheur, personnel administratif ou de bibliothèque), en complétant l'un des deux formulaires disponibles, de signaler toute situation de violence sexiste ou sexuelle dont elle ou il aurait été victime ou témoin.

Tous les signalements sont adressés au référent Égalité ainsi qu'à l'équipe écoutante de l'université. Ils demeurent totalement confidentiels, à chaque étape de la procédure, et font l'objet d'un traitement individualisé afin de recueillir la parole de la victime ou du témoin et de lui proposer un accompagnement adapté.

**Plus d'informations et accès
aux formulaires sur :**
p1ps.fr/signalement-vss

RECONNAÎTRE LES SITUATIONS DE VIOLENCES SEXISTES, SEXUELLES OU DISCRIMINATOIRES

Quelles formes peuvent prendre ces agissements ?

- Des sifflements, des regards insistants, des photos prises à votre insu
- Des questions et confidences intrusives sur la vie privée
- Des propos et actes à caractère sexuel, des propositions à connotation sexuelle, du chantage sexuel
- Des remarques sur le physique ou les tenues vestimentaires qui mettent mal à l'aise, des moqueries, des blagues sexistes

À VENIR : PARTICIPEZ AU MOOC VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : STOP!

Afin de sensibiliser massivement les étudiantes et les étudiants au sujet des violences sexistes et sexuelles (VSS), l'université vous proposera de participer à ce module de formation en ligne, développé par l'IMT Atlantique, en partenariat avec l'ANEF et la

CONTRE LES HARCÈLEMENTS MORAUX OU DISCRIMINATOIRES

Le respect des personnes est un principe fondamental du vivre ensemble au sein de l'université, que ce soit sur les lieux d'enseignement ou de travail qu'elle regroupe. Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'engage contre les harcèlements moraux ou discriminatoires, sous toutes leurs formes, en mettant en place un dispositif destiné à l'ensemble de sa communauté.

Vous êtes victime ou témoin d'une situation de harcèlement moral ou discriminatoire ? Vous pouvez contacter la cellule dédiée et faire un signalement par téléphone au **0144 07 87 00** ou par courriel à l'adresse :

sosharcelements@univ-paris1.fr.

Plus d'informations sur :

p1ps.fr/dispositif-harcelements

RECONNAÎTRE LES SITUATIONS DE HARCÈLEMENTS MORAUX OU DISCRIMINATOIRES

Le harcèlement moral se caractérise par « des agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptibles de porter atteinte aux droits de la personne et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale, et de compromettre son avenir professionnel ».

(Art. 222-33-2 du Code pénal)



CPED, et financé dans le cadre du plan national de lutte contre les VSS du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Plus d'infos sur : **cped-egalite.fr/violences-sexistes-et-sexuelles-stop-module-en-ligne-pour-la-sensibilisation-des-etudiant/**

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

MARDI 23 MAI 2023

Concours international
d'éloquence
Edition
2023

FINALE

(...)



MAÎTRISER

MAÎTRISER LE VOCABULAIRE

LE VOCABULAIRE

Lorsque je suis arrivé en L1, je ne comprenais pas certaines abréviations, le guide de l'étudiant m'a apporté les réponses que je cherchais.

Isaac, licence 3 géographie

Lexique

À propos des cours

Amphi

Salle de cours de grande dimension pouvant accueillir plusieurs dizaines ou centaines d'étudiants. Il est généralement utilisé pour les cours magistraux ou les conférences.

CM

Cours magistral, le plus souvent en amphi. Ce sont les cours où sont transmises les connaissances disciplinaires, les éléments théoriques indispensables à connaître dans son domaine. Ils font l'objet d'une évaluation en fin de semestre.

TD

Travaux dirigés. Les TD permettent un travail plus individualisé qu'en CM, au sein d'un groupe plus restreint. On y aborde généralement des aspects plus méthodologiques. L'assiduité y est obligatoire et fait l'objet d'un contrôle continu.

Tutorat

Soutien, individuel ou collectif, portant sur une matière ou sur la méthode de travail, apporté aux étudiants de licence par des étudiants en années supérieures.

À propos des évaluations et des notes

AJAC

Ajourné, autorisé à composer. Les étudiants n'ayant validé qu'un seul des deux semestres peuvent s'inscrire l'année suivante, par exemple, en L1 et L2 simultanément.

Contrôle continu

Mode d'évaluation des connaissances qui a lieu tout au long du semestre. La note finale est une moyenne des notes obtenues par l'étudiant à l'oral et/ou à l'écrit au cours du semestre (le plus souvent dans le cadre d'un TD).

Contrôle terminal ou examen terminal

Mode d'évaluation des connaissances qui se déroule lors des examens de fin de semestre. Pour les étudiants qui ne peuvent être soumis au contrôle continu (étudiants salariés, compétition sportive de haut niveau, maladie...), il s'agira de leur seul mode d'évaluation. Les étudiants dans cette situation doivent fournir au secrétariat de leur section un document justificatif ; ils seront dispensés d'assistance obligatoire aux TD et de contrôle continu.

Mention

Donne une indication sur le niveau de réussite à un diplôme ou à une année en se basant sur la moyenne obtenue.

DEF

Défaillant sur le relevé de notes. Concerne les matières pour lesquelles il y a eu trop d'absences en TD ou pour lesquelles l'étudiant ne s'est pas présenté à l'examen.

Partiels

Évaluations de fin de semestre. Le plus souvent regroupées sur deux semaines. Rattrapages/2^e session : possibilité pour les étudiants d'être à nouveau évalués sur les unités d'enseignement qui n'auraient pas été validées lors de la première session des partiels (note inférieure à 10/20, y compris après les possibles compensations entre unités d'enseignement). La 2^e session est donc celle dite de « rattrapage » et se déroule en juin/juillet.

UE

Unité d'enseignement. Chaque semestre, les étudiants doivent valider des UE qui se composent d'une ou plusieurs matières. Il existe des unités d'enseignements fondamentaux : ce sont les matières à haut coefficient, les disciplines fortes du diplôme. Mais il faut aussi valider des unités d'enseignements complémentaires : méthodologie, culture générale, enseignements en option...

Semestre

L'année universitaire est divisée en deux semestres : de septembre à janvier, puis de février à juin. La fin du semestre est marquée par les examens (partiels).

À propos du fonctionnement de l'université

Doyen/Directeur d'UFR

Enseignant élu qui assume les fonctions de directeur de faculté ou d'UFR. Le terme de doyen n'est pas d'usage à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, on privilégie le terme de directeur d'UFR.

Enseignant-chercheur

Les enseignants-chercheurs – maîtres de conférences et professeurs des universités – ont la double mission d'assurer le développement de la recherche fondamentale et appliquée et de transmettre aux étudiants les connaissances qui en sont issues.

Les maîtres de conférences et les professeurs des universités sont des fonctionnaires titulaires nommés dans un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

Enseignant référent

Enseignant particulièrement chargé du suivi des étudiants en licence. Il contribue à faciliter l'intégration des nouveaux entrants et accompagne les étudiants dans la définition ou la redéfinition de leur projet d'études. Il peut également s'occuper de l'organisation du tutorat.

MOOC

Certaines définitions sont issues du MOOC *Projet Fac : les recettes pour réussir en Sciences Humaines* édité par l'université Jean Moulin Lyon 3

À propos des scolarités

UFR

Unité de formation et de recherche parfois appelée « école » ou « département ». L'université regroupe plusieurs UFR. C'est une structure administrative, dirigée par un directeur qui regroupe différents départements d'un domaine d'études.

Conseil d'UFR

Composé de personnels enseignants, de personnels administratifs et d'étudiants élus, il définit pour les diplômes de l'UFR : le contenu pédagogique des cours dispensés et les modalités d'examen. Ainsi, il détermine les conditions d'étude des étudiants de l'UFR et prépare les partenariats avec les autres établissements.

Scol

Abréviation utilisée pour désigner les services de la scolarité. Ce sont des lieux de contact privilégiés entre les étudiants et l'université. Ils informent sur les inscriptions, les formations, les emplois du temps, organisent les examens, établissent et diffusent les résultats...

À propos des diplômes

Bonus

Les étudiants ont la possibilité d'obtenir des points supplémentaires en pratiquant des activités dites « à bonus », par exemple des activités culturelles, sportives, citoyennes. La liste des bonus possibles est propre à chaque licence. Les notes obtenues dans le cadre de ces activités sont affectées directement à la moyenne finale de chaque semestre ; les points de bonus n'interviennent pas dans le calcul de la moyenne mais s'y ajoutent dans la limite d'une majoration maximale de 0,5/20.

Crédits/ECTS

European credits transfer system.

Ces crédits récompensent la validation d'une unité d'enseignement (UE). Il est nécessaire, pour valider un semestre, de collecter un certain nombre d'ECTS. Chaque année d'étude correspond à 60 crédits, une licence équivaut à 180 crédits. Les ECTS facilitent les échanges universitaires du type Erasmus ou l'inscription dans des universités étrangères.

Cursus

Échelonnement des études conduisant à l'obtention d'un diplôme.

Cycle

L'enseignement supérieur est conçu en trois cycles : la licence constitue le premier, le master le deuxième, et le doctorat le troisième. C'est ce que l'on appelle le cursus LMD.



Candidature et réinscription

Une réinscription suppose une continuité dans la filière et le cursus d'étude. La candidature permet de postuler pour changer de parcours (par exemple, d'une L2 à une licence professionnelle), ou pour changer de cursus (par exemple, de la L3 au M1).

Doctorat

Diplôme de troisième cycle de l'enseignement supérieur. Il consiste en la rédaction d'une thèse qui doit, dans un domaine spécifique, apporter une contribution originale à la réflexion scientifique.

DU

Diplôme universitaire. Propre à chaque université, il ne rentre pas dans le cadre national du LMD. C'est le plus souvent une source de formation complémentaire sur une qualification spécifique.

BUT

Bachelor Universitaire de Technologie. Il s'obtient après trois années à l'IUT.

IUT

Institut universitaire de technologie. Il forme à l'obtention de DU, BUT et licences professionnelles. Les IUT sont rattachés à des universités, ils proposent des formations plus techniques (les licences demeurent plus théoriques) en deux ou trois ans.

N.B. : il n'y a pas d'IUT à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

LMD

Le parcours Licence-master-doctorat (LMD) unifie l'ensemble des cycles universitaires. Il est harmonisé au niveau européen. Dans le détail, la licence correspond à un Bac +3, le master à un Bac +5 et le doctorat à un Bac +8.

Mention

Associé au mot « Licence », le terme désigne l'intitulé de la formation dans un domaine d'études. Ex. : licence mention « Histoire »

Parcours de formation

Il est constitué d'une suite de semestres pédagogiques : 6 semestres pour la licence, 4 semestres pour le master.

RCC

Règlement du contrôle des connaissances. Document voté pour chaque parcours en conseil d'UFR et en CFVU, qui détaille les règles applicables à l'obtention du diplôme, la liste des matières enseignées sur l'ensemble du parcours, les modalités d'examen et de calcul des résultats.

À propos des services proposés aux étudiants

BAIP

Bureau d'aide à l'Insertion professionnelle. Il permet de prendre connaissance des offres de stages, jobs étudiants et emplois, conseils et outils de méthode pour optimiser son CV et se préparer aux entretiens d'embauche : tout ce qui peut contribuer à se projeter dans sa vie professionnelle.

BU

Bibliothèque universitaire. On y trouve l'essentiel des ouvrages pour compléter les cours, préparer les devoirs ou TD, mais aussi des ressources multimédia. Les livres peuvent être consultés sur place, dans la salle de lecture et, pour la plupart d'entre eux, ils peuvent être empruntés. Les emprunts s'effectuent à l'aide de la carte étudiante.

Crous

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires. Il s'agit d'une administration publique chargée du logement étudiant, de la restauration universitaire et de l'attribution des bourses d'enseignement supérieur.

ENT

Espace numérique de travail. Il est mis à la disposition des étudiants et comprend un bureau virtuel (une messagerie, un lieu de stockage des données, un lieu de travail collaboratif en ligne...) et également l'accès à une plateforme pédagogique où sont déposés par les enseignants des cours et des ressources en ligne.

Erasmus

Programme d'échange universitaire européen qui permet aux étudiants d'aller suivre un ou deux semestres d'une licence ou d'un master à l'étranger.

IA

Inscription administrative. Permet la délivrance de la carte étudiante et donne le statut étudiant.

Notification conditionnelle et notification définitive de bourse

La notification conditionnelle permet de bénéficier de l'exonération du paiement des frais de scolarité. Elle est transmise par le Crous après la saisie du dossier social étudiant (DSE) et l'envoi des documents justificatifs. Elle doit être transmise au service de la Scolarité administrative lors de l'inscription administrative. La notification définitive est transmise par le Crous après réception du justificatif d'inscription administrative.

IP

Inscription pédagogique. Elle complète l'inscription administrative et valide l'entrée dans une discipline. Elle se fait généralement en ligne à chaque semestre sur la plateforme [IPweb](#).

RU/RestoU

Restaurant universitaire. Il propose des repas équilibrés à tarif étudiant. Il est généralement possible de régler avec la carte étudiante.

SCD

Service commun de la Documentation. Il gère les fonds documentaires de l'université et la BU.

SCUIO

Service commun universitaire d'Information et d'Orientation. Ce service aide dans les démarches d'orientation, de formation, de stage... Le SCUIO et le BAIP font partie de la même direction, la direction Partenariat entreprises et Insertion professionnelle (DPEIP).

SSE

Service de Santé étudiante. Médecins, infirmiers, et des spécialistes pour accompagner les étudiants sur les questions de santé.

Calendrier universitaire

1^{er} SEMESTRE

2^e SEMESTRE

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 V	1 L
2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 S	2 M
3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 D	3 M
4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 L	4 J
5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 V
6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 M	6 S
7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 J	7 D
8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 V	8 L
9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 S	9 M
10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 D	10 M
11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 L	11 J
12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 V
13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 M	13 S
14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 J	14 D
15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J	15 V	15 L
16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 S	16 M
17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 D	17 M
18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 L	18 J
19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 V
20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 M	20 S
21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 J	21 D
22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 V	22 L
23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 S	23 M
24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 D	24 M
25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 L	25 J
26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 V
27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 M	27 S
28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 J	28 D
29 V	29 D	29 M	29 V	29 L		29 V	29 L
30 S	30 L	30 J	30 S	30 M		30 S	30 M
	31 M		31 D	31 M		31 D	

Agenda de l'orientation et de l'insertion professionnelle

► pantheonsorbonne.fr/agenda-lorientationinsertion

MAI	JUIN	JUILLET
1 M	1 S	1 L
2 J	2 D	2 M
3 V	3 L	3 M
4 S	4 M	4 J
5 D	5 M	5 V
6 L	6 J	6 S
7 M	7 V	7 D
8 M	8 S	8 L
9 J	9 D	9 M
10 V	10 L	10 M
11 S	11 M	11 J
12 D	12 M	12 V
13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	14 D
15 M	15 S	15 L
16 J	16 D	16 M
17 V	17 L	17 M
18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 S
21 M	21 V	21 D
22 M	22 S	22 L
23 J	23 D	23 M
24 V	24 L	24 M
25 S	25 M	25 J
26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 D
29 M	29 S	29 L
30 J	30 D	30 M
31 V		31 M

NOTES

-  Enseignements
-  Vacances et jours fériés
-  Examens
-  Rattrapages
-  Périodes sans cours
-  Résultats

Ce guide est une publication de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directrice de publication

Christine Neau-Leduc, présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Une publication du service commun universitaire d'Information et d'Orientation (DPEIP / SCUIO) avec la participation des départements de formation, des directions et des services de l'université.

Conception et maquette

Valentin Cotta, Olek Do

Photographies

Pascal Lévy / Panthéon-Sorbonne

© Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, juillet 2023





UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

pantheonsorbonne.fr

